

Mr et Mme Alain CAILLAUD
7, Chemin des Gardes
27 420 Château sur Epte

Mail : dudonjon@bbox.fr

Tél :06. 68. 60. 37. 04

COMMUNE DE VEXIN SUR EPTE

Service aménagement

18 Grande rue –BP 10

27630 VEXIN SUR EPTE

A Château sur Epte le 13 août 2022

A l'attention de Mr Thomas DURAND Maire de Vexin -sur -Epte

Objet : Lettre LAR -Demande de modification de zonage parcelle A357 DAMPSMESNIL

Monsieur le Maire

Nous avons appris que le Conseil municipal de Vexin sur Epte avait pris la décision de l'élaboration d'un Plan Local D'urbanisme sur l'ensemble des 14 communes qui compose Vexin sur Epte.

Nous sommes propriétaires d'un terrain cadastré A 357 d'une superficie de 974 m² située rue de la Norée sur la commune de Dampsmesnil.

Ce terrain a la particularité de se trouver à côté de la dernière habitation en sortant de Berthenonville et se trouve être la première habitation de Dampsmesnil (faisant parti des Aulnaies), mais sur le cadastre il est situé sur la commune de Dampsmesnil.

Ce terrain est desservi par les voies d'accès et par les réseaux publics (Eau électricité).

A l'occasion de l'élaboration du nouveau document d'urbanisme, nous voudrions vous solliciter pour que cette parcelle soit rendue constructible, car en l'état actuel elle se trouve en zone naturelle

Nous sommes conscients que certains points sont bloquants dont notamment la défense incendie puisque la borne la plus proche se trouve à plus de 200 mètres (rue de la Norée).

Que ce terrain se trouve dans le site de la vallée de l'Epte et que la construction si elle est autorisée elle devra respecter les règles en vigueur.

Nous avons déjà demandé un certificat d'urbanisme en date du 27 avril 2012 qui nous avait été refusé pour le motif suivant :

L'opération envisagée autoriserait une urbanisation à l'écart de Dampsmesnil

A l'époque ce refus ne nous avait pas paru justifié ! Car il a été fait abstraction des habitations avoisinantes dès lors qu'elles sont situées sur Berthenonville et non Dampsmesnil.


Nous profitons donc de cette révision pour solliciter une modification du zonage de cette parcelle.

Nous restons à votre disposition pour échanger si vous le souhaitez sur le devenir de cette parcelle

Que nous souhaiterions vendre

Dans l'attente de votre retour, Recevez Monsieur le Maire, nos salutations les plus cordiales

Nathalie et Alain CAILLAUD



Copie : Mr Patrick HERICHEE Maire délégué de Dampsmesnil